

## **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Quarante-sixième session**  
**Genève, 27 février – 3 mars 2023**

### RESUME SUCCINCT DES DOCUMENTS

*Document établi par le Secrétariat*

#### I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA QUARANTE-SIXIEME SESSION

1. On trouvera ci-après un résumé succinct des documents établis pour la quarante-sixième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité" ou "IGC") au 7 février 2023. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page suivante : [https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=75328](https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=75328).

#### WIPO/GRTKF/IC/46/1 Prov.2 : Projet d'ordre du jour de la quarante-sixième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité pour adoption.

#### WIPO/GRTKF/IC/46/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées de la personne à contacter, ainsi que les buts et objectifs de l'organisation ayant demandé au comité à être accréditée en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions en cours et futures.

WIPO/GRTKF/IC/46/3 : Participation des communautés autochtones et locales : Fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du Fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit Fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/45/INF/4 diffusé parallèlement.

WIPO/GRTKF/IC/46/4 : La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles

5. À sa quarante-cinquième session, tenue du 5 au 9 décembre 2022, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/45/4, un nouveau texte intitulé "La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles – Version révisée des facilitateurs". Le comité a décidé que ce texte, tel qu'il se présentait le 9 décembre 2022 à la clôture du point de l'ordre du jour intitulé "Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles", serait transmis à la quarante-sixième session du comité, conformément au mandat du comité pour l'exercice biennal 2022-2023 et au programme de travail pour 2022. Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/46/5 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles

6. À sa quarante-cinquième session, tenue du 5 au 9 décembre 2022, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/45/5, un nouveau texte intitulé "La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles – Version révisée des facilitateurs". Le comité a décidé que ce texte, tel qu'il se présentait le 9 décembre 2022 à la clôture du point de l'ordre du jour intitulé "Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles", serait transmis à la quarante-sixième session du comité, conformément au mandat du comité pour l'exercice biennal 2022-2023 et au programme de travail pour 2022. Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/46/6 : La protection des savoirs traditionnels : projet actualisé d'analyse des lacunes

7. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, l'IGC a décidé que le Secrétariat de l'OMPI, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l'IGC, un projet d'analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a prié le Secrétariat d'"actualiser les analyses des lacunes réalisées en 2008 sur les régimes de protection existants relatifs aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles". Le document WIPO/GRTKF/IC/37/6 a été établi pour la trente-septième session du comité conformément à cette décision. Le même document a été rediffusé pour les trente-huitième, trente-neuvième, quarantième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/46/6 pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/46/7 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projet actualisé d'analyse des lacunes

8. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, l'IGC a décidé que le Secrétariat de l'OMPI, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l'IGC, un projet d'analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a prié le Secrétariat d'actualiser les analyses des lacunes réalisées en 2008 sur les régimes de protection existants relatifs aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles". Le document WIPO/GRTKF/IC/37/7 a été établi pour la trente-septième session du comité conformément à cette décision. Le même document a été rediffusé pour les trente-huitième, trente-neuvième, quarantième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/46/7 pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/46/8 : Rapport sur la compilation de données relatives aux bases de données sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

9. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a prié le Secrétariat de "produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d'éventuelles lacunes". Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/5 a été établi pour la trente-cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième, quarante-deuxième, quarante-troisième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions du comité. Le même document a été établi sous la cote WIPO/GRTKF/IC/46/8.

WIPO/GRTKF/IC/46/9 : Rapport sur la compilation de données relatives aux régimes de divulgation concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

10. En 2017, l'Assemblée générale de l'OMPI a prié le Secrétariat de "produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d'éventuelles lacunes". Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/6 a été établi pour la trente-cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième, quarante-deuxième, quarante-troisième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions du comité. Le même document est rediffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/46/9.

WIPO/GRTKF/IC/46/10 : Principes juridiques liés à un instrument juridique

11. À sa quarante-cinquième session, le comité "a prié le Secrétariat, pour la quarante-sixième session de l'IGC, d'actualiser et de simplifier certains documents datant des premières années de l'IGC sur des sujets tels que les approches fondées sur les droits et celles fondées sur les mesures, les interactions entre instruments nationaux et internationaux, les différences entre les normes minimales et les normes maximales et les formes juridiques possibles des instruments internationaux". Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/46/11 : Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

12. À la vingtième session de l'IGC, tenue en février 2012, les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont diffusé une "Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques". Celle-ci figurait dans le document WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev. Les délégations des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée ont présenté de nouveau cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/46/12 : Recommandation commune concernant l'utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés

13. À la vingt-troisième session de l'IGC tenue en février 2013, une recommandation commune concernant l'utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques a été présentée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition est contenue dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/7. Les délégations du Japon, de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique ont présenté de nouveau cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/46/13 : Expressions culturelles traditionnelles : Document de réflexion

14. À la trente-troisième session de l'IGC tenue en février 2017, un document de réflexion concernant les expressions culturelles traditionnelles a été présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique. Ce document de réflexion figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/33/5. La délégation des États-Unis d'Amérique a présenté une nouvelle fois ce document de réflexion, assorti de quelques mises à jour, en tant que document de travail à la quarantième session, et a présenté une nouvelle fois ce document de réflexion pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/46/14 : Trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d'une protection et ceux qu'il n'est pas prévu de protéger

15. À la trente-deuxième session de l'IGC, tenue en novembre 2016, un document visant à trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d'une protection et ceux qu'il n'est pas prévu de protéger a été présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique. Cette communication figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/32/10. La délégation a présenté de nouveau ce document en tant que document de travail pour la présente session.

## II. DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LA QUARANTE-SIXIEME SESSION

### WIPO/GRTKF/IC/46/INF/1 : Liste des participants

16. Une liste provisoire des participants sera distribuée à la quarante-sixième session du comité.

### WIPO/GRTKF/IC/46/INF/2 : Résumé succinct des documents

17. Ce document a été établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

### WIPO/GRTKF/IC/46/INF/3 : Projet de programme pour la quarante-sixième session

18. Conformément à la demande du comité à sa dixième session, ce document contient une proposition de programme et définit le temps qui pourrait être alloué à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par la présidente et par les membres conformément au règlement intérieur.

### WIPO/GRTKF/IC/46/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions et les demandes d'assistance

19. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session, puis adopté en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

### WIPO/GRTKF/IC/46/INF/5 : Note d'information à l'intention du Groupe d'experts des communautés autochtones et locales

20. À la suite d'une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session suivante du comité a débuté par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Le groupe d'experts s'est réuni au début des 37 sessions précédentes du comité. À chaque occasion, des représentants de peuples autochtones et de communautés locales ont présenté des exposés sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse <https://www.wipo.int/tk/fr/igc/panels.html> et sont également accessibles depuis le Portail sur les questions autochtones sur le site Web de l'OMPI. Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour la réunion du groupe d'experts à la quarante-sixième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/46/INF/7 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

21. À sa dix-neuvième session, “le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles”), WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels”) et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques”), à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire unifié sous la forme d’un document d’information à la prochaine session du comité”. Ce document est diffusé sous sa forme actuelle de glossaire unifié pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/46/INF/8 : Actualisation de l’étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle soulevées dans les projets d’instruments de l’OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles du point de vue des droits des peuples autochtones

22. À sa quarantième session, le comité a prié le Secrétariat, dans la limite des ressources disponibles, de charger un expert autochtone d’actualiser l’“Étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle dans les projets d’instruments de l’OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles” (ci-après dénommée l’“étude technique”), soumise au comité en tant que document d’information lors de la vingt-neuvième session du comité. Mme Neva Collings, directrice du conseil d’administration du NSW Aboriginal Housing Office, Department of Family and Community Services (Australie), et M. Elifuraha Laltaika, maître de conférences et directeur de la recherche à l’Université Tumaini de Makumira (République-Unie de Tanzanie) ont été chargés de mettre à jour l’étude technique. Ce document offre une version actualisée de l’étude technique.

[Fin du document]